



# Minute sécurité

## Permis de feu

25/01/2023



Les travaux par points chauds (meulage, soudage...) sont l'une des causes des départs de feu sur nos sites.

**L'analyse de risque et la délivrance d'un permis de feu font partie intégrante de la prévention du risque incendie.**

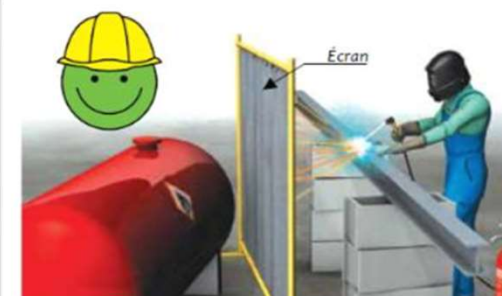
Des mesures de prévention doivent être définies et mise en place avant, pendant et après les travaux par points chauds.

Parmi ces mesures :

- La prévention liée au risque de présence de fuite de gaz
- L'éloignement ou la protection des éléments combustibles
- La présence obligatoire d'une vigie (formée) avec un extincteur,
- La délivrance du permis de feu...



Vigie



Le processus et les règles sont détaillés dans la formation « permis de feu ».

**Des « petits travaux » par points chauds peuvent avoir de grandes conséquences en cas d'incendie : analysons et maîtrisons les risques liés à ces travaux.**

